

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1882.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

---

1882

## MONNAIES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR

SA COLONIE EN COCHINCHINE.

---

La Monnaie de Paris a fabriqué, en 1879, pour la colonie française en Cochinchine, des pièces divisionnaires d'argent de la piastre, de la valeur respective de 50, 20 et 10 centièmes; des pièces de bronze de 1 centième et, en outre, une petite monnaie de bronze, dite sapèque, correspondant au 500<sup>e</sup> de la valeur de la piastre.

Le type de ces monnaies est reproduit ci-dessous.

La piastre du commerce a le module de 39 millimètres et pèse 27<sup>gr</sup>.215.

La pièce de 50 centièmes a le module de 29 millimètres et pèse 13<sup>gr</sup>.607.



La pièce de 20 centièmes a le module de 26 millimètres et pèse 5<sup>sr</sup>.443.



La pièce de 10 centièmes a le module de 19 millimètres et pèse 2<sup>sr</sup>.721.



Ces pièces sont frappées en virole cannelée ; leur titre est celui fixé par l'union monétaire internationale.

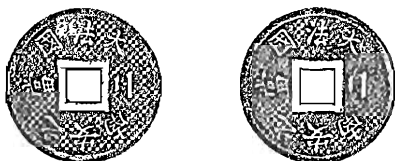
L'émission a été de : 180,000 pièces de 50 centièmes, 350,000 pièces de 20 centièmes et 400 pièces de 10 centièmes.

La piastre n'a été battue qu'en essai.

Les pièces en bronze de 1 centième, au nombre de 500,000, sont du module de 31 millimètres.



Enfin, sous le nom de sapèques, il a été fabriqué vingt millions de pièces en bronze du module de 20 millimètres avec un trou carré au centre de la pièce.



Les deux pièces en bronze sont frappées en virole lisse.

Nous devons ces renseignements à M. Sudre et nous l'en remercions.

A. BRICHAUT.

Paris, le 20 octobre 1881.

---